

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial	COSMACOL/EOI
INCI	C12-13 ALKYL ETHYLHEXANOATE
Nom de la substance (REACH / CLP)	Hexanoic acid, 2-ethyl-, C12-15-alkyl esters

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation	matière première pour produit cosmétique
Utilisations déconseillées	

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Sasol Italy S.p.A. Viale Forlanini, 23 20134 Milano Italy Téléphone: +39 02 58453-1 Téléfax: +39 02 58453-205
Information (service sécurité des produits):	Téléphone: +39 02 58453-1 Téléfax: +39 02 58453-315
Adresse e-mail	msds-info.italy@it.sasol.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+39 0931 988-290
--------------------------	------------------

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Remarques sur le réglage et l'identification

La préparation a été testée en tant que telle au niveau de ses caractéristiques toxicologiques et a été classée de façon adéquate.

2.3 Autres dangers

Pas de dangers particuliers à signaler.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

Ce produit est une substance au sens du règlement (CE) 1907/2006.

CARACTERISATION CHIMIQUE**acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15**

contenu: >= 90 %

Type de composant: Matière active**No.-CE:** 291-443-0**No.-Index:****No.-CAS:** 90411-66-8**No REACH:** non disponible (seuil quantitatif pour l'enregistrement non atteint)**Nom de la substance (REACH / CLP):** Hexanoic acid, 2-ethyl-, C12-15-alkyl esters**COMPOSANTS OU AUTRES SUBSTANCES DANGEREUSES ET SUBSTANCES AVEC VALEURS LIMITEES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE A INDIQUER CONFORMEMENT AU REGLEMENT (CE) 1907/2006**

Aucun ingrédient dangereux

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
En cas d'inhalation	Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Surveiller la respiration, donner de l'oxygène si nécessaire. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau.
En cas d'ingestion	Consulter un médecin si nécessaire. Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Symptômes: Pas d'information disponible. Risques: Pas d'information disponible.
--	--

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement: Pas d'information disponible.
--	---

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Eau, Mousse, Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO ₂)
---------------------------------------	--

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	En cas d'incendie, formation possible de vapeurs et de gaz de combustion dangereux.
---	---

5.3 Conseils aux pompiers

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

Équipement de protection spécial pour les pompiers	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Information supplémentaire	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Précautions spéciales	Forme des couches glissantes/grasses avec l'eau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
--	---

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Utiliser un équipement de manutention mécanique. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
------------------------------	--

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	Température maximum de stockage: 30 °C
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	Température de chargement <35 °C
Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510)	10: Liquides combustibles
Autres données	Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	Ces informations ne sont pas disponibles.
---------------------------------------	---

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

COMPOSANTS AVEC VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Limites nationales d'exposition professionnelle

Donnée non disponible

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE EUROPEENNES

Donnée non disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Donnée non disponible

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas d'aération insuffisante, de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail, de gêne due à une odeur trop forte ou d'apparition d'aérosols, de brouillards et fumées, utiliser un appareil respiratoire autonome ou un appareil respiratoire avec un filtre de type A ou un filtre combiné adéquat (en cas d'apparition d'aérosols, de brouillards et fumées, par ex. A-P2 ou ABEK-P2), conf. à la norme EN 141.

Protection des mains

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Il faut savoir que pour l'usage journalier la durabilité d'un gant résistant aux produits chimiques peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré selon EN 374, en raison des nombreux effets extérieurs (par ex. la température).

gants appropriés à un contact prolongé:

Matériel: caoutchouc butyle
Temps de pénétration: \geq 480 min
Épaisseur de la couche: \geq 0,7 mm

gants appropriés à la protection contre les projections:

Matériel: Caoutchouc nitrile/latex nitrile
Temps de pénétration: \geq 30 min
Épaisseur de la couche: \geq 0,4 mm

Protection des yeux

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps

Porter un équipement de protection adéquat.

Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Mesures de protection

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

CONTROLES D'EXPOSITION LIES A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Conseils généraux Éviter la pénétration dans le sous-sol.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide; 20 °C; 1.013 hPa
Forme	liquide
Couleur	clair
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Aucune méthode valide disponible
pH	non applicable, Justification:., insoluble
point d'écoulement	env. -60 °C; 1.013 hPa; ASTM D97
Point/intervalle d'ébullition	Donnée non disponible
Point d'éclair	> 125 °C; 1.013 hPa; ASTM D 93
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable (liquide)
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	> 1
Densité	env.0,859 g/cm ³ ; 20 °C; 1.013 hPa; ASTM D 7042
Densité relative	Donnée non disponible
Masse volumique apparente	non applicable
Solubilité dans d'autres solvants	Milieu: Alcool; 20 °C; soluble Milieu: Acétone; 20 °C; soluble Milieu: Hydrocarbures; 20 °C; soluble
Hydrosolubilité	20 °C; 1.013 hPa; négligeable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: > 4; 20 °C
Température d'inflammation	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Viscosité, dynamique	env. 6,87 mPa.s; 20 °C; ASTM D 7042
Viscosité, cinématique	8,0 mm ² /s; ASTM D 7042
Propriétés explosives	n'est pas à attendre étant donné la structure et les groupes fonctionnels.

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

Propriétés comburantes n'est pas à attendre étant donné la structure et les groupes fonctionnels.

9.2 Autres données

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1 Réactivité**

Note Stable à température et pression ambiantes normales.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Note Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Echauffement direct, encrassement, contamination chimique, exposition au soleil, UV ou radiation ionisante.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Aucun(e) à notre connaissance.;

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

Décomposition thermique Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15:
DL50 rat: > 2.000 mg/kg
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15:
Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15:
DL50 rat: > 2.000 mg/kg;
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15:
lapin: non irritant
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

	remplis.
Expérience chez l'homme - Contact avec la peau	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: non irritant
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
Irritation des yeux	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: lapin: non irritant Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Test de Maximalisation cochon d'Inde: non sensibilisant; OCDE ligne directrice 406 Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Test de Ames; Salmonella typhimurium; avec et sans activation métabolique: non mutagène
Génotoxicité in vivo	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Donnée non disponible
Cancérogénicité	
Cancérogénicité	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction	
Toxicité pour la reproduction	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Donnée non disponible
Tératogénicité	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	
Remarques	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	
Remarques	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité à dose répétée	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Donnée non disponible
Danger par aspiration	
Toxicité par aspiration	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: non applicable
Informations toxicologiques	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Aucun(e) à notre connaissance.

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: (96 h) Danio rerio (poisson zèbre) ; Essai en statique Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du test.
Toxicité pour les poissons - Toxicité chronique	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: ; calculé; QSAR Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du test.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques - Toxicité chronique	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Donnée non disponible
Toxicité des plantes aquatiques	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: ; calculé; QSAR; Pour la partie soluble dans l'eau pas de toxicité dans les conditions du test.
Toxicité pour les bactéries	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.
toxicité concernant les végétaux terrestres	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.
toxicité concernant les autres non-mammifères terrestres	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: L'examen n'est pas utile. Justification: Facilement biodégradable.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Facilement biodégradable.; calculé Relation structure-activité (RSA)
-------------------------	---

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Facteur de bioconcentration (FBC): 525; autre (calcul) Une bioaccumulation est peu probable.
------------------------	---

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Adsorption/Sol; log Koc: 5,7; (calculé) immobile
-----------------	---

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT	acide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--------------------------------------	--

12.6 Autres effets néfastes

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

Conseils générauxacide hexanoïque, éthyl-2, esters d'alkyles en C12-15:
Aucun(e) à notre connaissance.**RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit	Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.
Emballages contaminés	Vider les restes.
code des déchets de l'Union européenne: EWC	Il n'est pas possible de déterminer pour ce produit un code déchet conformément au Catalogue européen des déchets (CED), car seule l'utilisation par la consommateur permet son classement. Pour déterminer le code déchet il faut s'accorder avec l'autorité ou l'entreprise régionale d'évacuation des déchets.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 Numéro ONU**

ADR	Marchandise non dangereuse
RID	Marchandise non dangereuse
ADN	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA	Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR	Marchandise non dangereuse
RID	Marchandise non dangereuse
ADN	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA	Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR	Marchandise non dangereuse
RID	Marchandise non dangereuse
ADN	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA	Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR	Marchandise non dangereuse
RID	Marchandise non dangereuse
ADN	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse
ICAO/IATA	Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

ADR	Dangereux pour l'environnement	non
RID	Dangereux pour l'environnement	non
ADN	Dangereux pour l'environnement	non
IMDG	Marine polluant	no
ICAO/IATA	Environmentally hazardous	no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**REGLEMENTS NATIONAUX/AUTRES REGLEMENTS**

Réglementation sur les risques d'accident majeur impliquant des substances dangereuses Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Entrée de la liste dans la directive: non applicable

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

ÉTAT ACTUEL DE NOTIFICATION

Switzerland. Consolidated Inventory	CH INV	Listé (produit ou composants listés)
US. Toxic Substances Control Act	TSCA	Non listé (produit ou composants non listés)
Canada. Canadian Environmental Protection Act (CEPA). Domestic Substances List (DSL)	DSL	Non listé (produit ou composants non listés)
Australia. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act	AICS	Listé (produit ou composants listés)
Japan. Kashin-Hou Law List	ENCS (JP)	Non listé (produit ou composants non listés)
Japan. Industrial Safety & Health Law (ISHL) List	ISHL (JP)	Non listé (produit ou composants non listés)
Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)	KECI (KR)	Non listé (produit ou composants non listés)
Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act	PICCS (PH)	Non listé (produit ou composants non listés)
China. Inventory of Existing Chemical Substances	INV (CN)	Listé (produit ou composants listés)
Taiwan. Existing Chemicals Inventory (MOL No. 10302023691)	TCSI	Listé (produit ou composants listés)
New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand	NZIOC	Listé (produit ou composants listés)

Remarque : les noms et les numéros CAS qui sont utilisés pour ce produit dans les nomenclatures chimiques mentionnées peuvent être différentes des données spécifiées dans le chapitre 3.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique**Hexanoic acid, 2-ethyl-, C12-15-alkyl esters**

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance (seuil quantitatif pour l'enregistrement non atteint).

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour:**

- 2. Identification des dangers
- 7. Manipulation et stockage
- 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle
- 9. Propriétés physiques et chimiques
- 11. Informations toxicologiques
- 12. Informations écologiques
- 15. Informations relatives à la réglementation

Information supplémentaire:

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies

COSMACOL/EOI

Version: 3.00

Date de révision 17.02.2017

sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
AICS	Australian Inventory of Chemical Substances
ANSI	American National Standards Institute
ASTM	American Society of Testing and Materials (US)
BCF	Bioconcentration factor
CLP	Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures
DIN	Deutsches Institut für Normung
DNEL	Derived No-Effect Level
DSL	Domestic Substances List
EC...	Effect concentration ... %
ENCS	Existing Notified Chemical Substances (Japan)
EWC	European Waste Catalogue
IATA	International Air Transport Association
IBC	Intermediate Bulk Container
ICAO	International Civil Aviation Organization
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IMO	International Maritime Organization
ISHL	Industrial Safety and Health Law (Japan)
ISO	International Organization for Standardization
IUAPC	International Union of Pure and Applied Chemistry
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
LC...	Lethal Concentration, ...%
LD...	Lethal Dose, ...%
MARPOL	International Convention for the Prevention of Pollution From Ships
NDSL	Non-Domestic Substances List
NOAEL	no observable adverse effect level
NOEL/NOEC	No Observed-effect level/concentration
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
PBT	persistent, bioaccumulative, toxic
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances
PNEC	Predicted No-Effect Concentration
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TG	Test Guideline
TRGS	Technische Regeln für Gefahrstoffe
TSCA	Toxic Substances Control Act
vPvB	very persistent, very bioaccumulative
WGK	Wassergefährdungsklasse